

Réf: Dossier N° 054223

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DIABY ET CISSE TRANSPORT » en abrégé « SDCT »

Siège social Abidjan, Songon, ADIAPOTO CARREFOUR MADAME
DJO, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DIABY ET CISSE TRANSPORT » en abrégé « SDCT »

Objet : Le transport de personnes et de marchandises ;

- Operations d'achat, vente, location et leasing ;
- Entretien, réparation, carrosserie, peinture, débosselage;
- Mécanique ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Songon, ADIAPOTO CARREFOUR MADAME DJO, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) : M DIABY MOUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06822 du 18/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33674/GTCA/RC/2021 du 18/11/2021

